

Former un apprenti en situation de handicap

Un conseiller spécialiste vous accompagne durant le contrat d'apprentissage

Vos besoins

- Transmettre votre savoir-faire et devenir Maître d'Apprentissage
- S'informer sur le contrat d'apprentissage
- Recruter un apprenti
- Connaître les aides financières spécifiques au handicap
- Adapter votre pédagogie à un apprenti en situation de handicap
- Résoudre un problème rencontré avec votre apprenti

Nos réponses

- Vous informer sur le contrat d'apprentissage et le rôle du Maître d'Apprentissage
- Vous conseiller sur les démarches et les aides financières
- Analyser votre besoin et définir le profil de l'apprenti souhaité
- Vous faire gagner du temps en diffusant votre offre
- Vous mettre en relation avec des futurs apprentis
- Vous donner des outils spécifiques pour faciliter la formation de votre apprenti

En option

- Formation « Devenir Maître d'Apprentissage » pour transmettre plus facilement votre savoir-faire à votre apprenti (2 jours)

Renseignements et prise de rendez-vous :

Tél : 04 76 70 82 09

www.cma-isere.fr



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

Isère

Les +

- Un accompagnement personnalisé tout au long du contrat
- Du temps gagné pour les formalités et le montage des dossiers d'aides financières
- L'apprentissage est accessible aux travailleurs handicapés de plus de 26 ans

Pour qui ?

Chef d'entreprise

Intervenants

Conseiller psychologue de la CMA
Isère référent handicap

Tarif

1 800 €, entièrement pris en charge par l'Agefiph et par la taxe pour frais de CMA.

En option :

Formation : 533 €, à votre charge
42€* grâce à votre cotisation au
Conseil de la Formation

*net de taxe

